

COMITÉ DE QUARTIER CUSSET-BONNEVAY

Centre Social de Cusset,
87 rue Pierre Voyant
69100 - VILLEURBANNE
N° R.N.A : W691057547

<http://www.cqpv.fr>

"Il sera ce que nous en ferons"

Réunion du bureau « élargi »

Lundi 16 janvier 2023, 18 h 30
Centre social de Cusset
87 Rue Pierre Voyant, 69100 Villeurbanne

Projet de COMPTE-RENDU

- ✓ Assistent à la réunion :
 - Membres du bureau : Jean Busseneau, Pio Gavégli, Philippe Monier, Patrick Pellerin, Odile Pouzet-Klein, Danièle Samama.
 - Invité.e.s : Jean-Paul Dumontier, Jacqueline Deleaz, Michel Deleaz, Nicole Hugues, Cyril Hugues, Henriette Pouyade, Muriel Thubet.
- ✓ Patrick Pellerin, au nom du bureau, souhaite la bienvenue à toutes et tous, renouvelle ses meilleurs vœux pour 2023 et remercie les personnes (dont Odile Pouzet-Klein et Danièle Samama) qui ont préparé et apporté des « douceurs » à l'occasion de cette nouvelle année.
- 1) validation de l'ordre du jour.
 - compte rendu 12 décembre dernier (pour validation),
 - actualités du quartier,
 - point sur les aspects administratifs et financiers,
 - pétition des habitants de la rue de la Coopérative,
 - plan « Mobilité » du SYTRAL,
 - projets d'actions à envisager notamment pour les nouveaux arrivants,
 - adhésion à l'UCIL (argumentaire de J.P. Masson)
- 2) compte rendu 12 décembre dernier : le compte-rendu est validé
- 3) Tour de table relatif aux actualités du quartier
- ✓ Jean-Paul Dumontier, pour l'association « Usine sans fin », indique qu'un travail se poursuit avec les services d'EDF et propose que le comité soit associé à une proposition relative au devenir du Célibatorium. La Métropole de Lyon s'en est rendu propriétaire dans le contexte du projet Aréna qui ne s'est pas réalisé sur le lieu et il lui paraît possible de prendre l'initiative de proposer un projet pour l'occupation de ce bâtiment qui pourrait devenir un lieu associatif en lien avec l'ouverture des bords du canal aux promeneurs entre la piscine et l'usine près du belvédère, voire un aménagement pour les cyclistes (la piste s'arrête au droit du chemin appartenant à EDF qui accepte une tolérance de passage), avec peut-être des toilettes publiques, un jardinet avec un point d'eau, des jeux pour enfants.... Ce lieu pourrait servir également pour des réunions ouvertes aux habitants du quartier, les conseils syndicaux de copropriétés, le conseil de quartier Bonneville/la soie/les brosses, etc., les besoins existent aussi à cet égard. Il y aurait des travaux à faire dont le coût pourrait être évalué même en ordre de grandeur dans le cadre d'un dossier à présenter, des demandes de subventions pouvant être envisagées, EDF pouvant également être ouverte à une participation. Il pourrait être envisagé dans un premier temps d'adresser à la Métropole et à la Ville de Villeurbanne (en « ciblant » les élu-e-s qui sont également conseiller-e-s métropolitains) une sorte de « déclaration d'intention » visant à dire que notre association, en lien avec d'autres tels le conseil de quartier et d'autres partenaires, serait prête à « co-construire » un dossier d'étude d'un futur aménagement du lieu.
- ✓ Jean Busseneau indique que dans la même optique d'autres lieux font l'objet d'utilisations présentées comme transitoires, tel le terrain maison des fêtes familiales ou les douches installées sous les tribunes du stade Georges Lyvet.

- ✓ Jean Busseneau pointe également le fait que le courrier n'est plus distribué de façon régulière à Bonnevey et que des habitants s'en plaignent comme dans d'autres quartiers de Lyon et Villeurbanne, ce qui pourrait donner lieu à une intervention de l'association..
- 4) point sur les aspects administratifs et financiers
- ✓ Le Centre social nous couvre au point de vue assurance responsabilité civile, ce qui nous évite d'en souscrire une en propre.
 - ✓ La salle dite « du chalet » du centre social est retenue tous les lundis, donc aussi le 22 mai prévue pour notre AG, il faut réfléchir soit à une autre salle soit à un déplacement de date. Patrick Pellerin voit avec le Centre social.
 - ✓ Notre demande de fermeture du compte auprès des services financiers de la Banque postale est en cours, de même que la demande d'enregistrement de nos nouveaux statuts auprès des services de la préfecture du Rhône. Dès validation, Pio et Patrick prendrons RV auprès de l'agence du Crédit Mutuel de la place Grandclément pour ouvrir un nouveau compte.
- 5) Pétition de la rue de la coopérative : ses habitants demandent sa mise en un seul sens et sollicite le comité pour qu'il relaie cette pétition auprès des services de la mairie. Le bureau donne son accord (Patrick Pellerin transmettra). Jean Busseneau avance l'idée d'inviter l'élue en charge de la circulation à notre prochaine AG.
- Une habitante de la rue Marcel Cerdan pointe à ce sujet les difficultés de stationnement dans sa rue à proximité de son domicile même pour une simple livraison, ou pour permettre le stationnement de l'entreprise à laquelle elle fait appel pour entretenir son jardin.
- 6) Plan « Mobilité » du SYTRAL : il succède au Plan de Déplacements Urbains de l'Agglomération lyonnaise. Une concertation préalable se déroule du 9 janvier au 10 mars 2023. La plateforme collaborative www.mobiliteterritoireslyonnais.fr permet de retrouver l'ensemble des documents liés au projet tel que le dossier de concertation mais également de recueillir les différentes observations, contributions et propositions des citoyens. Il est également possible de donner son avis par mail (concertation-env-pdm@sytral.fr) ou par voie postale (SYTRAL Mobilités – CS 63 815 – 69487 Lyon Cedex 03). Une seconde phase de concertation citoyenne sera ensuite organisée à partir du printemps 2023.
- 7) Projets d'actions à envisager notamment pour les nouveaux arrivants, l'idée étant de mieux faire connaître notre association. Une première idée serait de rédiger un flyer de présentation qui serait distribué dans les boîtes aux lettres ou à l'occasion d'événements organisés par exemple par le centre social auxquels nous serions associés. Le centre social a d'ailleurs programmé le 2 février prochain une « rencontre des partenaires » en vue d'organiser un ensemble d'événements en juin, Odile Pouzet, Jean Busseneau et Patrick Pellerin s'y rendront pour le comité. L'idée est de faire connaître l'association pas uniquement comme étant un réceptacle des mécontentements mais aussi avec des propositions telles par exemple une balade pour découvrir le quartier, etc.
- 8) Adhésion à l'UCIL: l'argumentaire de J.P. Masson est présenté. Il est décidé de continuer à adhérer avec en perspective l'idée de trouver un adhérent qui puisse s'investir comme Jean-Paul Masson le faisait.

La réunion se termine à 19 h 45